

Département des Côtes d'Armor
GUINGAMP-PAIMPOL AGGLOMERATION
SEANCE DU MARDI 17 DECEMBRE 2024

L'an deux mille vingt-quatre, le mardi 17 décembre à 19 h 00, en application des articles L. 2121-7 et L. 2122-8 par renvoi de l'article L. 5211-2 du code général des collectivités territoriales (CGCT) s'est assemblé, dûment convoqué, salle de conférence de l'Armor à l'Argoat à Guingamp, le Conseil d'Agglomération de Guingamp-Paimpol Agglomération sous la présidence de M. Vincent LE MEAUX.

Etaient présents les conseillers d'agglomération suivants

AUBRY Gwénaëlle (*suppléante*) ; BILLAUX Béatrice ; BOUTIER Yvon (*suppléant*) ; BURLLOT Gilbert ; CADUDAL Véronique ; CARADEC-BOCHER Stéphanie ; CHAPPÉ Fanny ; CLEC'H Vincent ; CONNAN Guy ; DOYEN Virginie ; DUMAIL Michel ; GAREL Pierre-Marie ; GIUNTINI Jean-Pierre ; GOUAULT Jacky ; GUILLOU Claudine ; GUILLOU Rémy ; HERVÉ Gildas ; JOBIC Cyril ; LE BARS Yannick ; LE BIANIC Yvon ; LE BLEVENNEC Gilbert ; LE CALVEZ Michel ; LE COTTON Anne ; LE CREFF Jacques ; LE FLOC'H Patrick ; LE FOLL Marie-Françoise ; LE GAOUYAT Samuel ; LE GOFF Yannick ; LE GOFF Philippe ; LE JANNE Claudie ; LE LAY Alexandra ; LE MARREC François ; LE MEAUX Vincent ; LE MEUR Frédéric ; LE SAOUT Aurélie ; LEYOUR Pascal ; LINTANF Joseph ; LOZAC'H Claude ; MOURET Patricia ; NAUDIN Christian ; PAGNY Gilles ; PARISCOAT Dominique ; PONTIS Florence ; PRIGENT Christian ; PRIGENT Marie-Yannick ; PUILLANDRE Elisabeth ; RANNOU Hervé ; RASLE-ROCHE Morgan ; RIOU Philippe ; ROLLAND Paul ; SALLIOU Pierre ; TERTRAIS Isabelle (*suppléante*) ; SCOLAN Marie-Thérèse ; VIBERT Richard.

Conseillers d'agglomération - pouvoirs

BOUCHER Gaëlle à GOUAULT Jacky ; BOULANGER Servane à DUMAIL Michel ; CALLONNEC Claude à LE CREFF Jacques ; CONNAN Josette à CLEC'H Vincent ; ECHEVEST Yannick à LE FOLL Marie-Françoise ; GAUTIER Guy à GUILLOU Rémy ; GOUDALLIER Benoît à LE GOFF Philippe ; GRAEBER Sophie à PAGNY Gilles ; INDERBITZIN Laure-Line à LINTANF Joseph ; KERAMBRUN-LE TALLEC Agathe à VIBERT Richard ; LE GALL Annie à PRIGENT Marie-Yannick ; LE HOUÉROU Annie à LE GAOUYAT Samuel ; LE MOIGNE Yvon à SALLIOU Pierre ; PIRIOU Claude à LE BIANIC Yvon ; PRIGENT Jean-Yvon à LE COTTON Anne ; TALOC Bruno à BURLLOT Gilbert ; ZIEGLER Evelyne à LE MEAUX Vincent.

Conseillers d'agglomération absents et excusés

BEGUIN Jean-Claude ; BOÉTÉ Cécile ; BOUILLENNEC Rachel ; BREZELLEC Marcel ; CHARLES Olivier ; CHEVALIER Hervé ; DUPONT Frédéric ; KERHERVÉ Guy ; LARVOR Yannick ; LE FLOC'H Éric ; LE GRAET Karine ; LE LAY Tugdual ; LE VAILLANT Gilbert ; MOZER Florence ; QUENET Michel ; SAMSON-RAOUL Caroline ; VAROQUIER Lydie.

Nombre de conseillers en exercice : 88 Titulaires - 43 suppléants

Présents	54
Procurations	17
Votants	71
Absents	17

Vu l'avis favorable du Conseil d'exploitation réuni en date du 5 novembre 2024 ;
Vu l'avis favorable de la Commission Eau et Assainissement réunie le 28 novembre 2024 ;
Vu les grilles de tarifs suivantes ;

Secteur Guingamp						
Communes		Abonnement annuel (Part fixe)		Consommation au m ³ (part variable) 2024		Consommation au m ³ (part variable) 2025
		2024	2025			
Grâces Guingamp Pabu Plouisy Ploumagoar Saint-Agathon	Ordinaire	81,27 €HT	84,24 €HT	De 0 à 500 m ³	1,3841 € HT	1,4677 €HT
	compteur Ø 25 à 40 mm)	149,30 €HT	154,76 €HT	De 501 à 6000 m ³	1,2577 €HT	1,3206 €HT
	compteur Ø 50 à 60 mm)	262,11 €HT	271,70 € HT	De 6001 à 50 000 m ³	1,2122 €HT	1,2728 €HT
	Compteur 80 mm	2292,69 €HT	2 376,56 € HT	> à 50 000 m ⁴	1,1052 €HT	1,1605 €HT
	Compteur > 80 mm	3420,79 €HT	3 545,93 € HT			

Secteur Pontrieux						
Communes		Abonnement annuel (Part fixe)		Consommation au m ³ (Part variable) 2024		Consommation au m ³ (Part variable) 2025
		2024	2025			
Plouëc-du-Trieux Pontrieux Quemper-Guezennec	Ordinaire (compteur Ø 15 à 50 mm)	86,58 € HT	89,02 €HT	Tranche unique	1,727 €HT	1,7763 €HT
	Saint-Clet Compteur 60 mm et + et PI	257,38 € HT	264,69 € HT	Compteur 80 mm et +	1,7970 €HT	1,8480 €HT

Secteur Bourbriac						
Communes	Abonnement annuel (Part fixe) 2024		Abonnement annuel (Part fixe) 2025	Consommation au m ³ (Part variable) 2024		Consommation au m ³ (Part variable) 2025
	<i>Bourbriac</i> <i>Coadout</i> <i>Kerien</i> <i>Magoar</i>	Ordinaire (compteur Ø 15 à 50 mm)		64,72 € HT	69,35 € HT	
<i>Moustéru</i>	De 101 à 500 m ³		0,9951 € HT			1,0150 € HT
<i>Plésidy</i>	Compteur 60 mm et PI	De 501 à 1 000 m ³	0,6954 € HT	0,7093 € HT		
<i>Pont-Melvez</i>		De 1 001 à 2 000 m ³	0,5674 € HT	0,5787 € HT		
	Compteur 80 mm et +		> à 2000 m ³	0,6027 € HT		0,6148 € HT

Secteur Paimpol-Goëlo								
Communes	Abonnement annuel (Part fixe) 2024		Abonnement annuel (Part fixe) 2025	Consommation au m ³ (Part variable) 2024		Consommation au m ³ (Part variable) 2025		
	<i>Kerfot</i> <i>Lanleff</i> <i>Lanloup</i> <i>Paimpol</i>	Ordinaire (compteur Ø 15 à 50 mm)		91,10 € HT	93,09 € HT		Pas de tranche	Tarif « basse saison » (du 1er janvier au 30 juin et du 1er septembre au 31 décembre)
<i>Pléhédel</i> <i>Ploubazlanec</i>	Compteur 60 mm et PI		261,90 € HT			267,62 € HT		Tarif « haute saison » (du 1er juillet au 31 août)
<i>Plouézec</i> <i>Plourivo</i> <i>Yvias</i>	Compteur 80 mm et +	1 615,02 € HT	1 650,30 € HT			Tarif compteur 80 mm et +	1,8082 € HT	1,8498 € HT

Commune de Tréglamus						
TREGLAMUS	Abonnement annuel (Part fixe) 2024		Abonnement annuel (Part fixe) 2025	Consommation au m ³ (Part variable) 2024		Consommation au m ³ (Part variable) 2025
	Ordinaire (compteur Ø 15 à 50 mm)	89,22 € HT	91,40 € HT	De 0 à 100 m ³	1,8198 € HT	1,8598 € HT
				De 101 à 500 m ³	1,7421 € HT	1,7899 € HT
> 50 et PI	529,85 € HT	542,78 € HT	> à 501 m ³	1,4895 € HT	1,5626 € HT	

Commune de Belle Isle En Terre						
BELLE ISLE EN TERRE	Abonnement annuel (Part fixe) 2024		Abonnement annuel (Part fixe) 2025	Consommation au m ³ (Part variable) 2024		Consommation au m ³ (Part variable) 2025
	Ordinaire (compteur Ø 15 à 20 mm)	96,29 € HT	97,7610 € HT	De 0 à 100 m ³	1,7945 € HT	1,8370 € HT
	Compteur 30 mm et PI	112,22 € HT	113,93€ HT	De 101 à 500 m ³	1,6964 € HT	1,7488 € HT
	Compteur 40 mm	144,08 € HT	146,28€ HT	> à 501 m ³	1,4528 € HT	1,5295 € HT
	Compteur >50 mm	255,61 € HT	259,51€ HT			

Commune de Louargat					
LOUARGAT	Abonnement annuel (Part fixe)		Consommation au m ³ (part variable) 2024		Consommation au m ³ (part variable) 2025
	2024	2025			
	106,34 €HT	106,81 €HT	De 0 à 500 m ³	1,751 €HT	1,8159 €HT
			De 501 à 1000 m ³	1,621 €HT	1,6809 €HT
à 1 000 m ³			1,481 €HT	1,5549 €HT	

Commune de Saint-Adrien						
SAINT-ADRIEN	Abonnement annuel (Part fixe)		Consommation au m ³ (Part variable) 2024		Consommation au m ³ (Part variable) 2025	
	2024	2025				
	Ordinaire (compteur Ø 15 à 50 mm)	81,74 €HT	84,67 €HT	De 0 à 100 m ³	1,630 €HT	1,6890 €HT
				De 101 à 500 m ³	1,589 €HT	1,6521 €HT
De 501 à 1 000 m ³				1,317 €HT	1,4073 €HT	
Compteur 60 mm et +	614,74 €HT	636,75 €HT	De 1 001 à 2 000 m ³	1,152 €HT	1,2588 €HT	
			De 2 001 à 6 000 m ³	1,080 €HT	1,1940 €HT	
			De 6 001 à 12 000 m ³	0,955 €HT	1,0815 €HT	
			> 12 001 m ³	0,885 €HT	1,0185 €HT	

Entendu l'exposé de Monsieur le Président, après en avoir délibéré, à l'unanimité, le Conseil d'Agglomération :

- Approuve les nouveaux tarifs concernant le service eau potable tels que présentés ci-dessus et applicables à partir du 1^{er} janvier 2025.

Fait et délibéré, les lieu, jour, mois et an susdits.

Pour extrait conforme,

Le Président,
Vincent LE MEAUX



Le Secrétaire de séance,
Hervé RANNOU